Image not found or type unknown

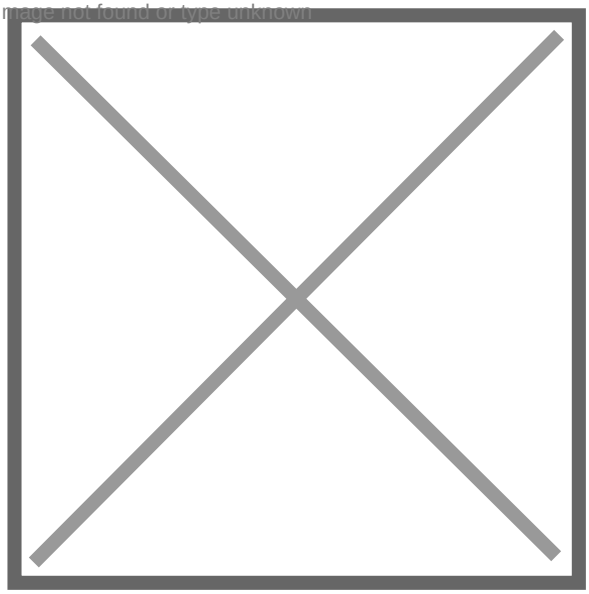

Licenciement pour faute grave

Par **popete**, le **14/02/2013** à **14:55**

bonjour, j'ai ete licenciée de mon travail au mois d'août pour faute grave (vol) j'ai ete entendu par la gendarmerie de mon secteur perquisition chez moi rien trouvé chez moi rien à me repprocher pour la gendarmerie affaire classée. c'est vrai que j'ai eu des antécédents de vol chez un autre employeurs j'ai eu un rappel à la loi. j'ai jurée de ne plus recommencer. depuis mon licenciement j'ai beaucoup galérée financièrement car pas droit au chomage et je suis seule avec deux enfants à charge. En plus, elle avait des paroles pas possible envers moi : elle voulait que je demissionner mais moi je n'ai pas accepter car je n'avais rien à me repprocher, que j'etais une mauvaise mére parce que séparée et que je faisais partis des cas sociaux. qu'elle voulait faire un tri dans son entreprise car elle en avait marre de travailler avec des handicapés...et bien d'autres encore.Donc en faite j'ai ete licenciee pour faute grave (soit disant vol) pour rien.(Depuis 2 mois j'ai retrouvé un cdi en boucherie et tout ce passe bien).rnrnest ce que je peux contester ce licenciement ?

Par **pat76**, le **14/02/2013** à **17:02**

BonjourrnrnVous pouvez contester le licenciement pour faute grave devant le Conseil de Prud'hommes.rnrnL'employeur doit prouver la faute grave qui a motivée votre licenciement.rnrnFaites vous aider par un syndicat.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés